

passer par la « réappropriation » par l'individu de références extérieures (« les discours préalables ») qui viennent nourrir « la logique opérationnelle ». Ainsi, le travailleur peut-il se constituer des théories « en acte ».

La troisième partie de l'ouvrage reprend la question de l'agir comme engagement sous l'angle analytique de la distinction entre organisation et exécution des tâches. L'auteur parcourt les différentes approches de l'activité humaine pour en faire apparaître les conjonctions possibles avec sa propre construction. Les références, abondantes, couvrent un très large spectre d'approches disciplinaires (sociologie du travail, ergonomie, clinique de l'activité, psychodynamique du travail, psychologie développementale et psychologie historico-culturelle) ou à vocation holistique (neurosciences, philosophie phénoménologique, anthropologie culturelle et des techniques). Cette profusion nous distrait parfois du propos central, mais on le retrouve néanmoins à travers un fil conducteur : la notion de « présence engagée au monde ».

Finalement, on peut regretter que l'accent soit assez peu mis sur la mise en œuvre de pratiques d'enquête pouvant découler de la posture épistémique revendiquée par l'auteur. La recherche d'un sens de l'action, incarné dans les productions situées des acteurs, a de plus déjà été défendue par l'ethnométhodologie, et prolongée par le courant des *Workplace Studies* qui ont développé des procédés d'ethnographie organisationnelle rendant compte des détails de l'activité coopérative au travail sur la base d'enregistrements audio ou vidéo. Cette méthodologie d'enquête sur « les situations naturelles » a contribué à déplacer l'intérêt analytique vers la production étape par étape des coordinations qui, selon cette perspective, représentent en elles-mêmes le sens de l'action. Dans la mesure où cette approche postule que la signification est produite de l'intérieur de la pratique, elle pourrait donc être une autre façon de répondre à la recherche par l'auteur d'une alternative épistémique et méthodologique aux modélisations réductrices de l'agir au travail.

Catherine Félix

*Groupe de recherche en droit, économie, gestion (GREDEG), UMR 7321 CNRS et université de Nice Sophia Antipolis, 250, rue Albert-Einstein, 06560 Valbonne, France*  
 Adresse e-mail : [felix.catherine2@gmail.com](mailto:felix.catherine2@gmail.com)

Disponible sur Internet le 17 janvier 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.12.013>

### **Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989–1992, P. Bourdieu. Seuil et Raisons d'agir, Paris (2012). 672 p.**

Cet ouvrage posthume de Pierre Bourdieu expose la manière dont il a théorisé et conceptualisé la question de l'État. Il est construit autour de la transcription de 23 leçons délivrées au Collège de France entre 1989 et 1992. Comme les éditeurs l'indiquent dans leur note introductive, ces cours ont fait l'objet d'un important travail de mise en forme (sections, titres, intertitres, index thématique, etc.), de contextualisation et de mise en perspective (notes des éditeurs, compléments de référence, renvois à d'autres textes de l'auteur, etc.), précieux pour la lecture et la compréhension de l'ouvrage.

Cette transcription/traduction des cours sur l'État est particulièrement stimulante puisqu'elle propose au lecteur non pas un ouvrage de sciences sociales conçu de manière classique, mais le parcours d'un sociologue pour penser son objet. On suit donc Pierre Bourdieu dans le raisonnement qu'il construit par des allers-retours entre des lectures critiques de sociologues mais aussi d'économistes et d'historiens et des concepts qu'il a forgés dans ses travaux antérieurs, la mise en scène d'exemples bien choisis, des réflexions sur la sociologie ou la méthode sociologique,

des digressions sur l'actualité ou encore un retour réflexif sur sa propre trajectoire scientifique. Dans ce cadre, la présentation et la discussion des approches de Norbert Elias, de Charles Tilly, de Philip Corrigan et Derek Sawyer, etc., se présentent comme un modèle du genre où la critique se fait bienveillante mais sans concession. Surtout, l'appel à ces auteurs est cumulatif et sert de point d'appui à Pierre Bourdieu pour reformuler la question de l'État et proposer un dépassement de leurs apports respectifs. En outre, le style rédactionnel contribue à rendre vivant et accessible un objet à première vue peu abordable.

Les passages réflexifs de Pierre Bourdieu sur son propre travail sont particulièrement intéressants — par exemple lorsqu'il montre comment, en partant d'une enquête sur les structures économiques du logement, il en vient à « rencontrer l'État » (p. 30–44) ou lorsqu'il confesse avoir travaillé pendant des années sur l'École en laissant échapper la fonction politique de cette institution, en particulier son rôle dans la construction de l'État-nation (p. 249). À ce titre, la postface des éditeurs, intitulée « Situation du cours sur l'État dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », est très utile pour repositionner ces leçons dans sa trajectoire intellectuelle. On y apprend, de manière presque inattendue, que l'usage du terme « État » ne s'est imposé que très tardivement dans ses travaux, au cours des années 1980. La prise en charge de l'État comme objet questionné pour lui-même et problématisé se situe au moment où Pierre Bourdieu intervient de plus en plus souvent dans l'espace public, mais aussi lorsqu'il s'engage dans une recherche systématique sur la genèse des différents champs. L'État représente alors, dans cet effort de théorisation générale de l'espace social, une focale d'autant plus cruciale qu'il y est abordé comme un « méta-champ ».

Tout au long des presque sept cents pages que compte le livre, Pierre Bourdieu expose donc sa méthode pour aborder l'État (l'approche génétique), décline ses principaux concepts (champ, habitus, intérêt, etc.) en les ajustant à son objet et dessine une théorie de l'État. Celle-ci est synthétisée dans la définition qu'il donne de l'État. En s'appuyant de manière critique sur Max Weber (mais aussi Norbert Elias et Charles Tilly qui ont repris la définition wébérienne de l'État), il en vient à compléter sa définition de l'État comme entreprise politique qui « revendique avec succès le monopole de la violence physique légitime » par l'ajout du concept de « violence symbolique » (p. 14). Pierre Bourdieu se démarque ainsi d'une approche qui fonde l'État sur sa seule puissance coercitive en indiquant, à juste titre, que pour que celui-ci puisse revendiquer le monopole de la violence physique il a fallu qu'il soit reconnu comme « légitime ». La question est alors : qu'est-ce qui conduit à la reconnaissance de cette forme de domination ou, comme il le formule en reprenant l'image de Charles Tilly, « comment se fait-il qu'un racket devienne légitime, c'est-à-dire non perçu comme un racket ? ». La réponse de Pierre Bourdieu consiste à considérer que la bureaucratie, comme « secteur du champ du pouvoir » et comme champ « structuré selon des oppositions liées à des formes de capital spécifiques » (p. 40), exerce une « domination douce », c'est-à-dire une violence symbolique sur ces sujets. « Banque centrale de capital symbolique », elle domestique ses sujets en définissant les codes de la vie sociale et en produisant des classements et des visions légitimes du monde et de l'État lui-même. Pour expliciter les formes prises par cette domination symbolique, qui repose sur un arbitraire politique et culturel, Pierre Bourdieu mobilise plusieurs exemples de ce qu'il appelle des catégories ou des actes d'État, des règles de l'orthographe aux catégories statistiques en passant par l'emploi du temps scolaire, le mariage officiel ou le travail de codification juridique. Il insiste ainsi sur la double face de l'État comme institution de domination et d'intégration.

Ceci l'amène à prendre le contre-pied du sens commun. Les agents de l'État ne sont pas l'émanation de la société organisée mais les producteurs de l'État : « [...] pour comprendre l'État, il faut voir qu'il a une fonction symbolique. Pour comprendre cette dimension symbolique de l'effet d'État, il faut comprendre la logique du fonctionnement de cet univers d'agents d'État qui

ont fait le discours d'État — les légistes, les juristes —, et comprendre quels intérêts génériques ils avaient par rapport aux autres et aussi quels intérêts spécifiques ils avaient en fonction de leur position dans l'espace de leurs luttes — par exemple, la noblesse de robe par rapport à la noblesse d'épée » (p. 277). Loin d'être le résultat d'un projet intentionnel, l'État est le produit des luttes entre agents pour accumuler différentes formes de capitaux. L'État est donc décrit et pensé comme un champ de luttes, relativement autonome, au sein duquel les agents qui s'y opposent ont un « intérêt » à sa production et sa reproduction. De ce fait, Pierre Bourdieu souligne la contribution des agents de l'État dans ce processus d'édification et de maintien de l'ordre étatique. Il pointe notamment le rôle des « intermédiaires » (juristes, intellectuels, etc.) qui, intéressés à la chose publique, ont participé à fabriquer l'État en le légitimant au yeux du plus grand nombre. En s'appuyant sur des travaux portant sur la France, la Grande-Bretagne ou le Japon, il montre d'ailleurs que la construction de l'État moderne doit moins à l'émergence de la bourgeoisie économique (il se démarque ici de l'approche marxiste) qu'à la naissance ou la reconversion de groupes sociaux (la noblesse de robe en France, les samouraïs au Japon) dont les intérêts ont partie liée avec ce processus. Ces entrepreneurs d'État ont la particularité de reconvertir, au cours de ce processus, différentes formes de capitaux en capital culturel lui-même reconvertible en capital symbolique. C'est l'accumulation de ce type de capital qui rend possible la légitimation et donc l'imposition de la forme étatique. Si Norbert Elias et Charles Tilly ont mis au jour le rôle des guerres comme moteur de la construction des États-nations, Pierre Bourdieu insiste quant à lui sur les luttes entre les différents producteurs de « culture nationale », soulignant au passage le rôle de l'École comme lieu d'inculcation du « nationalisme ».

Si la mise au jour de la dimension symbolique du pouvoir étatique est convaincante, on peut toutefois regretter que les notions de « pensée d'État » ou de « catégorie d'État » soient parfois utilisées de manière automatique sans que leur spécificité et leur délimitation ne soient précisées. Le monopole de la bureaucratie sur ce type de pouvoir n'est pas toujours complètement démontré : le champ intellectuel ou le champ économique ne participent-ils pas également à produire des structures mentales ? Les processus par lesquels la bureaucratie parvient à légitimer et inculquer ces visions des divisions sont peu développés et, plus généralement, la sociologie du travail des agents de l'État peu mobilisée. Cela peut conduire, dans certains cas, à une trop forte homogénéisation de l'État, laissant de côté les luttes et les différenciations sociales qu'elles sous-tendent au sein de l'État, alors même que ces pistes de recherche étaient très présentes dans les travaux de Pierre Bourdieu sur la construction du marché du logement ou sur la noblesse d'État. Néanmoins, cette entreprise de théorisation de l'État s'impose par l'ampleur et la densité de sa construction intellectuelle.

Etienne Penissat

*Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS,  
UMR 8026 CNRS & Lille 2), 1, place Déliot, BP 629, 59024 Lille cedex, France*  
Adresse e-mail : [etienne.penissat@univ-lille2.fr](mailto:etienne.penissat@univ-lille2.fr)

Disponible sur Internet le 13 janvier 2014

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2013.12.011>

**L'atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal, J.-F. Bert. CNRS éditions, Paris (2012). 370 pp.**

On n'a jamais tout dit, tout écrit, tout analysé d'un auteur. Surtout lorsqu'il s'agit d'un auteur à l'« œuvre foisonnante », comme l'avance Jean-François Bert à propos de Marcel Mauss. Et